

A moins que la faute ne soit du fait de l'imprimeur de la monographie, nous ne croirons pas charger notre conscience d'un jugement bien téméraire en imputant cette nouvelle fraude au compte du faussaire que nous avons déjà pris en faute.

---

*Sur l'inscription d'Albigny.*

Puisque l'occasion s'en présente d'elle-même, je vous demanderai la permission, Messieurs, si votre indulgence toutefois ne perd pas entièrement patience à m'écouter si longtemps, de vous dire quelques mots d'une autre inscription non moins fausse que celles de Luxeuil, mais qui a acquis une certaine célébrité pour avoir été défendue par des savants de mérite, et que tout dernièrement encore un antiquaire de notre province s'est efforcé de réhabiliter dans un écrit ayant pour titre : *Dissertation sur un monument de la guerre d'Albin et de Sévère*; je veux parler de l'inscription d'Albigny.

C'est une erreur assez commune de croire qu'il suffit d'avoir la connaissance de la langue latine pour lire parfaitement les inscriptions romaines, sans prendre garde qu'alors on s'expose à toutes les erreurs et à toutes les graves méprises réservées à ceux qui sont assez peu prudents pour s'aventurer sur des matières auxquelles ils sont étrangers. Ainsi le défenseur de l'inscription d'Albigny laisse voir à quel point il est lui-même peu familiarisé avec la vue et l'étude des inscriptions en disant, à la page 32 de sa dissertation, que *Clodius* était l'un des prénoms d'Albin; à la page 23, que les mots *Afro Adrumetino* joints au nom d'Albin signifient *vainqueur des Adrumètes d'Afrique*; enfin en plaidant en faveur de l'antiquité des caractères de l'inscription dont il a, c'est lui-même qui a soin de nous le dire, un estampage très-fidèle entre les mains.